

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	33
VOTANTS	43

CONVOCATION

Datée	Du 27/06/25
Affichée	le 27/06/25

OBJET

**Désignation de délégués au
COPIL Natura 2000 Bocages et
Vergers du Sud Pays d'Auge**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 03 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi trois juillet à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt-sept juin 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur MARIE Daniel a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Christine LEBRETON
Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Guy MARTEL
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER

Représentés : Sylvie MOLERO représenté par Christophe CHEBASSIER
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Charlène RENARD, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIED, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER

Absents : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Virginie VIOLET

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250703-2025-07-03-157-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025

Monsieur le Président informe les membres du Conseil qu'il convient de désigner un représentant au COPIL du site Natura 2000 Bocages et vergers du sud Pays d'Auge.

La composition du COPIL a été fixée par l'arrêté préfectoral n° 2350-20-00061 en date du 05 octobre 2020.

Ce COPIL est chargé de conduire l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre et la révision du document d'objectifs du site Natura 2000 FR2502014 Bocages et vergers du sud Pays d'Auge.

Les chambres d'agriculture de Normandie assurent l'animation de ce site sous le pilotage de la Région Normandie.

Pour information, le territoire de la CdC concerné par ce site comprend une partie des communes suivantes :

- La Ferrière au Doyen
- Mahéru
- Moulins la Marche
- Saint Evroult Notre Dame du Bois

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur Hervé HAREL titulaire et Monsieur Fabrice GLORIA suppléant au COPIL Natura 2000 Bocages et vergers du sud Pays d'Auge

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 7 JUIL. 2025
Publié en ligne le - 7 JUIL. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

